

La conception et l'implémentation du développement durable sous l'influence des savoirs endogènes

Par

Victorine Ghislaine NZINO MUNONGO

Chargé de recherche

Département des études politiques et juridiques

Centre National d'Éducation

Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation,
Cameroun

E-mail: victorineghislaine.nzinomunong@gmail.com

Et

Johanna MENDA'A TADADJEU,

Chargé de recherche

Département des Arts, Religions et Civilisations

Centre National d'Éducation

Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation,
Cameroun

Johan_tmotaz@yahoo.com

Résumé

Face aux défis des changements climatiques, le concept du développement durable a été présenté comme fondement d'un mécanisme de remédiation. Selon le Rapport de Brundtland, tenant lieu de véhicule de la pensée occidentale, le Développement durable est ce mode de croissance économique visant à satisfaire tant les besoins présents que ceux du futur. En Afrique, la notion du développement est différente. Les savoirs endogènes africains présentent le développement comme un concept descriptif de la dynamique communautaire et de solidarité qui s'opère dans un cadre géographique en vue d'un bien-être social. Il résulte de ces deux définitions que le développement est une notion socialement et culturellement déterminée. D'où le constat de l'existence de référent conceptuel changeant en fonction de perspective culturelle. Plusieurs auteurs voient en la culture un outil identitaire et d'humanisation technologique. Cette fonction attribuée à la culture a donné lieu à l'élaboration de l'Agenda 21 de la culture ; faisant ainsi de la culture, un levier de l'épanouissement de la personne humaine. Dorénavant, il ne s'agit plus de concevoir le bien-être et le besoin uniquement sous une variable économique et de production, mais également sous le prisme de l'appartenance culturelle des populations concernées. Considérant le village

global actuel en construction dans lequel sont appelées à interagir diverses cultures vers la concrétisation d'un destin commun, d'une part et d'autre part le souci de préservation en vue d'enrichissement du patrimoine de connaissances et d'expériences culturelles locales, il émerge un besoin vital de reconnaissance et de facilitation d'accès des communautés locales sur les plateformes de prises de décision à tous les niveaux de la société. L'objectif de cette étude est d'examiner la place consacrée aux outils favorisant le dialogue et la prise de décision permettant d'intégrer les aspirations, les valeurs négro-africaines et les motivations de toutes les parties prenantes dans les politiques publiques d'une part, et d'autre part d'étudier les outils négro-africains qui permettent une analyse des milieux et de leur fonctionnement ; ceci avec pour objectif d'atténuer avec efficacité les effets des changements climatiques tout en renforçant la résilience des populations locales.

Mots clés : patrimoine culturel, durabilité, participation, résilience, atténuation.

Summary

In response to the challenges of climate change, the concept of sustainable development was presented as the basis for a remediation mechanism. According to the Brundtland Report, which serves as a vehicle for Western thinking, Sustainable Development is this mode of economic growth that aims to satisfy both present and future needs. In Africa, the notion of development is different. African endogenous knowledge presents development as a descriptive concept of community dynamics and solidarity that takes place within a geographical framework for social well-being. It follows from these two definitions that development is a socially and culturally determined concept. Hence the existence of a conceptual referent changing according to a cultural perspective. Several authors see culture as a tool for identity and technological humanization. This function attributed to culture gave rise to the elaboration of Agenda 21 for culture; thus making culture a lever for the development of the human person. From now on, it is no longer a question of conceiving well-being and need solely in terms of an economic and production variable, but also in terms of the cultural affiliation of the populations concerned. Considering the current global village under construction in which various cultures are called upon to interact towards the realization of a common destiny, on the one hand, and on the other hand, the concern for preservation with a view to enriching the heritage of local knowledge and cultural experiences, there is a vital need for recognition and facilitation of access by local communities to decision-making platforms at all levels of society. The objective of this study is to examine the place devoted

to tools for dialogue and decision-making to integrate the aspirations, black African values and motivations of all stakeholders into public policies, on the one hand, and to study black African tools that allow an analysis of environments and their functioning, on the other hand, with the objective of efficiently mitigating the effects of climate change while strengthening the resilience of local populations.

Keywords: cultural heritage, sustainability, participation, resilience, mitigation.

Introduction

Les savoirs endogènes africains présentent le développement comme un concept descriptif de la dynamique communautaire et de solidarité qui s'opère dans un cadre géographique en vue d'un bien-être social¹. Cette définition fait état de la finalité attribuée au développement par la culture africaine et les moyens mis en œuvre pour l'atteinte de cette finalité. Il est ainsi question, conformément aux systèmes de valeurs, de traditions et de croyances africaines par le biais du dynamisme communautaire et de solidarité, d'adopter un mode de vie, une façon de vivre ensemble promouvant le bien-être social. Du fait de son histoire coloniale, l'Afrique a adhéré à ce que Gilbert Rist qualifie de « *religion moderne* »². Il s'agit de la perception occidentale du développement dont le fondement majeur est la croissance économique. Il s'est ainsi opéré une substitution de culture : du dynamisme communautaire et de solidarité au cumul de richesses et l'individualisme prônés par le capitalisme. Face au décalage constaté entre les promesses faites par les théoriciens du capitalisme et les réalités socioéconomiques, le Rapport Brundtland s'est institué en sonneur d'alerte tout en proposant une alternative conceptuelle du développement. L'enjeu se situe désormais à intégrer la notion de durabilité dans les théories de développement tout en prenant en compte les aspects que sont l'économie, le social, l'environnement et la culture. Partant, il est préconisé un mode développement initié par les communautés locales avec pour *leitmotiv*, la promotion d'un développement ayant pour fondement la culture de ces dernières. Plusieurs auteurs voient en la culture un outil identitaire et d'humanisation technologique. Cette fonction attribuée à la culture a donné lieu à l'élaboration de l'Agenda 21 de la culture ; faisant ainsi de la culture, un levier de l'épanouissement de la personne humaine. Dorénavant, il ne s'agit plus de concevoir le bien-être et le besoin uniquement sous une variable économique et de production, mais également sous le prisme de l'appartenance culturelle des populations concernées. Considérant le village global actuel en construction dans lequel sont appelées à interagir diverses cultures vers la concrétisation d'un destin commun, d'une part et d'autre part le souci de préservation en vue d'enrichissement du patrimoine de connaissances et d'expériences culturelles locales, il émerge un besoin vital de reconnaissance et de facilitation d'accès des communautés locales sur les plateformes de prises de décision à tous les niveaux

¹Jean-Emmanuel Pondi, « Repenser le développement à partir des spécificités africaines. Quelques balises », in Jean-Emmanuel Pondi (dir), *Repenser le développement à partir de l'Afrique*, Yaoundé, Afrédit, 2011, p.469.

²Cf. Gilbert Rist, *Le développement : Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), Collection références, 2007, 488 pages.

de la société. L'objectif de cette étude est d'examiner la place consacrée aux outils favorisant les échanges et la prise de décision permettant d'intégrer les aspirations, les valeurs négro-africaines et les motivations de toutes les parties prenantes dans les politiques publiques d'une part, et d'autre part d'étudier les outils négro-africains qui permettent une analyse des milieux et de leur fonctionnement.

1. la place consacrée aux outils favorisant les échanges et la prise de décision permettant d'intégrer les aspirations, les valeurs négro-africaines et les motivations de toutes les parties prenantes dans les politiques publiques

Selon la définition de Brundtland, « *le développement durable, c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs* »³. Cette définition met en exergue la nécessité actuelle d'une gestion rationnelle des ressources naturelles garantissant une « *équité intra générationnelle* » et « *intergénérationnelle* »⁴. Sur ce fondement, le Développement durable a revêtu des aspects variantes selon les besoins prioritaires et culturels des acteurs⁵. Il est dès lors question de l'élaboration de programmes, de stratégies ayant pour objectif la durabilité économique via la maintenance de la capacité productive ; la durabilité écologique via la préservation de la capacité de reproduction des ressources naturelles essentielles à la vie humaine; la durabilité sociale via les mécanismes garantissant l'accès aux « *biens marchands et non marchands* »⁶. Bernard Louis Balthazard perçoit ainsi un Développement durable à quatre dimensions : l'environnement, l'économie, la société et la culture⁷.

❖ La « culturisation » du développement

³ Rapport Brundtland, 1987, p.37.

⁴ Marie-Claude Smouts, « le développement durable : valeurs et pratiques », in Marie-Claude Smouts (dir), *Le développement durable. Les termes du débat*, Paris, Armand Colin, Collection Cursus, 2008, p.13.

⁵ Victorine Ghislaine NZINO MUNONGO et Serges Frédéric MBOUMEGNE DZESSEU, « Repenser le concept de développement durable », *Digressions sur le développement durable*, Revue Francophone du Développement Durable, hors-série n°4, décembre 2016, pp. 10-13.

⁶ Marie-Claude Smouts, Op. Cit., p.16.

⁷ Bernard L. Balthazard, *Le développement durable face à la puissance publique*, L'Harmattan, 2006, p. 66.

Selon Jacques Weber, « *le développement durable introduit une nouvelle vision de la valeur* »⁸. Et partant, un projet de civilisation. D'où une progression des mœurs vers l'intégration de nouveaux acteurs, de nouvelles variantes dans l'opérationnalité du concept qu'est le développement⁹. Selon Jacques Testart, « *la notion de développement dépasse largement la seule dimension économique* » pour s'étendre au volet culturel qui « *est une dynamique d'échange qui permet à chaque être humain de construire son apport aux autres* »¹⁰. Une place significative est ainsi attribuée à la culture ; car cette dernière est présentée comme étant « *pour le genre humain aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant* »¹¹ :

- ✓ *promotion d'une existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle plus satisfaisante pour tous ;*
- ✓ *promotion de l'inclusion et cohésion sociales, dignité humaine, de l'identité locale par la légitimité des politiques culturelles et leur imbrication dans les autres politiques publiques ;*
- ✓ *facteur de génération de richesses*¹².

Une autre approche définitionnelle extensive, défendue par les altermondialistes et les organisations à vocation culturelle à l'instar de l'UNESCO¹³ et de la Francophonie considèrent la culture comme le quatrième pilier du Développement durable. Il n'est pas inutile de relever que la culture s'entend au minimum comme l'ensemble des « *traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social [...]. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de voir ensemble, les systèmes de valeur, les traditions et les croyances* »¹⁴. L'idée défendue est que, le respect de la *diversité culturelle* conditionne tout processus de développement dans la mesure où, le développement dont la finalité première est l'amélioration du niveau de vie des individus, ne peut s'implémenter durablement au mépris de la culture des populations concernées c'est-à-dire de leurs pratiques, traditions, rituels, langues, institutions ou capacités. A ce titre, le Développement durable signifie également un développement inclusif,

⁸ Jacques Weber cité par Marie-Claude Smouts, « le développement durable : valeurs et pratiques », in Marie-Claude Smouts (dir), *Le développement durable. Les termes du débat*, Paris, Armand Colin, Collection Coursus, 2008, p.17.

⁹ Marie-Claude Smouts, Op. Cit., p.15.

¹⁰ Jacques Testart, cité par Bernard Louis Balthazard, Op. Cit., p.68.

¹¹ Agenda 21 de la culture.

¹² Idem.

¹³ United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.

¹⁴ Cf. Préambule de la Déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle.

« *intégré* » et adapté aux besoins et réalités d'une région. Sur la base de ce principe, la culture étend ses tentacules dans la dimension économique du Développement durable à travers notamment l'émergence de l'industrie culturelle et du tourisme culturel ; dans la dimension sociale à travers le sentiment de bien-être individuel et collectif, l'inclusion des réalités culturelles dans les programmes éducatifs conçus par les pouvoirs publics; et dans la dimension environnementale à travers notamment la protection des minorités et des peuples autochtones dans la réalisation des activités à fort impact environnemental, le préalable de la connaissance autochtone et de gestion environnementale, la connaissance de l'environnement fondée sur les traditions *etc.*

Selon Guy Parfait Songue, « [...] *le développement ne renvoie pas seulement à des éléments avec des résultats mesurables, repérables dans la transformation sociale, économique, politique et culturelle dans les sociétés ; il est aussi idéologique, et combine avec une vision du monde* »¹⁵. Dans le contexte africain, cette dynamique se construit sur les piliers conceptuels conçus par le courant de pensée qu'est le panafricanisme. Ce dernier met en exergue la nécessité d'un éveil de conscience en Afrique aux fins d'une autodétermination politico-économique, d'une intégration régionale et d'une amélioration des conditions de vie des populations par le biais d'une « *renaissance africaine* »¹⁶. Comme la renaissance européenne et la renaissance de l'Asie du Sud-est, la renaissance africaine s'inscrit dans la droite ligne de la volonté des peuples de se forger un destin conformément à leurs aspirations légitimes.¹⁷ Le concept « *renaissance africaine* », selon Cheikh Anta Diop¹⁸ fait référence à la restauration de la place de l'Afrique et de l'homme africain dans l'histoire évolutive du monde, tant sur le plan de l'origine de l'humanité que sur le plan de la civilisation, énonçant ainsi l'Égypte pharaonique, la civilisation la plus ancienne¹⁹. Les savoirs qui ont fait la fierté de la Grèce antique et de l'Occident d'aujourd'hui, et dont les racines sont ancrées dans les civilisations africaines,²⁰ doivent être reconnues, restaurées, et remises au goût du jour. Le

¹⁵ Guy Parfait Songue, « L'imposture des politiques de développement en Afrique : entre illusions, faillite et besoin de refondation », in Jean-Emmanuel Pondi (dir), *Repenser le développement à partir de l'Afrique*, Yaoundé, Afrédit, 2011, p.169.

¹⁶ Victorine Ghislaine Nzino Munongo et Johanna Menda'a Tadadjeu, « *African Renaissance in the United States of Africa: A Historical and Political approach of a Panafricanist vision of Africa*, *Africology: The Journal of Pan African Studies*, vol.9, no 2, Juin 2016, California Institute of Pan African Studies, pp. 34-51. (<http://www.jpanafrican.org/docs/vol9no3/9.3-4-Tadadjeu.pdf>).

¹⁷ Ndiaye Ndongo ; « Théories sur la Renaissance Africaine : ensemble changeons l'Afrique », Edition menaibuc, Paris, 2006, p. 12.

¹⁸ Cheikh Anta Diop, « Quand pourra t-on parler d'une Renaissance Africaine ? » in *Le Musée Vivant*, n° spécial 36-37, Novembre 1948, pp. 57-65.

¹⁹ La civilisation négroïde.

²⁰ Ndiaye Ndongo, Op. Cit.

principal objectif de la renaissance africaine est la restauration des valeurs fondamentales de l'Afrique, parmi lesquelles la réactualisation des critères de valorisation du capital social et matériel tirés de l'héritage ancestral. C'est cette renaissance qui conduit à ce que Ki-Zerbo a appelé « *le développement clé en tête* »²¹.

❖ *La revalorisation de l'économie sociale et de solidarité*

La quintessence des valeurs prônées par la renaissance africaine a pour soubassement des croyances qui se sont construites dans les échanges effectués au sein des communautés au fil de l'histoire. Ainsi, ces croyances sont le reflet de la logique identitaire de la société africaine et partant des individus qui la constituent.

Selon Adam Smith, les sociétés humaines sont essentiellement consolidées par des liens commerciaux, qu'il s'agisse de ventes, de location-financement ou de troc²². Il appartient à chaque société de fixer son échelle ou critère de valorisation de biens et services aux fins de garantir le bien être collectif. Dans la même pensée, Karl Marx²³ considère que dans toute collectivité humaine, la structure économique tient lieu de fondation sociétale. Ainsi, la solidité de cette dernière est déterminante pour la prospérité des autres institutions, notamment la politique, la législation, la religion, les arts et les sciences. Par l'introduction du système salarial, la monétisation des services et la valorisation de ces derniers sur une échelle ascendante, les sociétés occidentales évaluent le bien être sur la base de l'acquisition de diplômes académiques ou professionnels, un revenu élevé et un style de vie luxurieux signifié par un cumul important de richesse individuelle. D'où le système capitaliste qui instaure un cercle vicieux dans lequel la compétitivité est la norme et les couches sociales sont stratifiées. Dans les sociétés africaines, le postulat des échanges est celui selon lequel les services se valent. Selon Fofi Asare Opoku, le développement selon le prisme africain est « *une dynamique dont le but est d'élever le niveau de vie de tout le système social qui inclut en son cœur la communauté composée des différentes familles d'un ou de plusieurs*

²¹ Joseph KI-Zerbo, A quand l'Afrique ? Entretien avec René Holentein, D'en bas Lausanne, 2013, p. 84.

²² Adam Smith, Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations. Les grands thèmes, Edition électronique, Collections Les classiques des sciences sociales, Québec, trad. Française 1949, p.23, <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.sif.sma.rec6>

²³ Karl Marx, Le Capital, Edition électronique, Presses Universitaires de France, Edition populaire, par Julien Borchardt, 1965.

villages »²⁴. Ainsi, l'économie sociale tient lieu de pratique commune. Selon J-P Peemans²⁵, l'économie sociale « [...] appartient à un tissu de production existant avant la colonisation, mais qui a été à la fois marginalisé et diversifié par cette dernière et pendant une bonne partie de la post colonie ». Du fait de cette marginalisation, elle est actuellement pratiquée par de petits producteurs qui représentent pourtant les deux tiers du système de production planétaire²⁶ et nourrit 70% de la population africaine²⁷. Contrairement à la pratique occidentale qui met le marché au centre des échanges, ce système de flux de biens et services met l'homme et partant les rapports sociaux au centre des échanges. Ceci s'illustre du fait que les critères de valorisation sont fondés sur les liens de solidarité, de parenté, de voisinage ou communautaire. Selon Pierre-Joseph Laurent, il s'agit de la « valorisation de réseaux qui, par leur complexité et leur souplesse, confortent la permanence et la recréation des liens sociaux, et donc une véritable économie sociale »²⁸. Cette approche a également l'avantage de rappeler cette vérité de l'historien africain Joseph Ki-Zerbo « on ne développe pas on se développe »²⁹. Selon Boubacar Diop, la confrontation de ces deux concepts du développement relève d' « un combat culturel indissociable du combat politique et scientifique »³⁰.

Conformément aux principes prônés par l'Agenda 21, « la diversité culturelle est le principal patrimoine de l'humanité » et son développement repose sur la « municipalité des acteurs sociaux » et des gouvernements locaux³¹. Ainsi, l'attention est focalisée sur « la coopération décentralisée »³². Il s'agit de la mise en place d'un système participatif dans lequel les populations africaines dans leur globalité et leur particularité prennent part au processus de développement. D'où la nécessité pour l'autorité étatique africaine de se positionner en stimulateur en instituant des avenues favorisant l'éclosion sociale et sociétale :

²⁴ Fofi Asare Opoku, cité par Emmanuel Pondi, Op. Cit., p. 470.

²⁵ Jean-Philippe Peemans, *Crise de la modernisation et des pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p.109.

²⁶ Laurent Pierre-Joseph, J.-P. Peemans, *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*. In: TiersMonde, tome 38, n°152, 1997. pp. 945-946. http://www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_1997_num_38_152_5210_t1_0945_0000_1

²⁷ Guy Parfait Songue, Op. Cit., p. 189.

²⁸ Laurent Pierre-Joseph. Op. Cit.

²⁹ Joseph KI-Zerbo, Op. Cit.

³⁰Boubacar Diop, *La Renaissance africaine selon Cheikh Anta Diop, Nasser et Nkrumah*, jusqu'à Mbeki,

<http://www.africavenir.org/nc/news-details/article/la-renaissance-africaine-selon-cheikh-anta-diop-nasser-et-nkrumah-jusqua-mbeki.html> (Consulté le 23/08/2017).

³¹ Agenda 21 de la culture.

³² Guy Parfait Songue, Op. Cit., p.191.

- ✓ *une élite intellectuelle et culturelle avec pour tâche de propager les savoirs locaux tenant lieu de vulgariser les repères culturels africains, valoriser l'identité et l'histoire africaines et ses valeurs ;*
- ✓ *une élite politique et administratif avec pour mandat d'exercer un leadership conformément aux règles des sociétés traditionnelles africaines, notamment, un leadership de service dont la richesse se mesure non pas sur le plan du cumul de biens mais de réseaux inégalés de contacts sociaux, familiaux et spirituels ;*
- ✓ *une élite économique-technique et scientifique ayant pour fonctionnalité d'accroître la production de la richesse et propulser les pays africains³³.*

L'enjeu de l'institution de ces différentes avenues est celui de valoriser les différentes couches sociales non sur la base de la valeur marchande prônée par la vision capitaliste mais sur la base de la valeur non marchande préconisée par la culture africaine ou encore le courant de pensée panafricain.

2. les outils négro-africains qui permettent une analyse des milieux et de leur fonctionnement :

La Déclaration de Rio de 1992 en son Principe 22 souligne que « *les populations et communautés autochtones et les autres collectivités locales ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement et le développement du fait de leurs connaissances du milieu et de leurs pratiques traditionnelles. Les Etats devraient reconnaître leur identité, leur culture et leurs intérêts, leur accorder tout l'appui nécessaire et leur permettre de participer efficacement à la réalisation d'un développement durable* ». Dans le but de concrétiser ces missions attribuées tant aux populations qu'aux Etats, « *une approche territoriale et locale du développement inscrit dans le 'paradigme du développement par le bas'* »³⁴ serait de mise. D'où le focus fait sur les savoirs endogènes et les politiques éducatives culturelles.

❖ Savoirs endogènes et culture à la base du développement local en Afrique

³³ Jean-Emmanuel Pondi, Op. Cit., pp. 478-480.

³⁴ Wullson Mvomo Ella, « Le concept de 'mise en valeur' dans la politique de développement colonial de la France . Le cas du Cameroun », in Jean-Emmanuel Pondi (dir), Repenser le développement à partir de l'Afrique, Yaoundé, Afrédit, 2011, p. 323.

Selon Paulin Jidenu Houtondji, la notion de savoirs endogènes implique l'ensemble de connaissances dont l' « *origine en soi [se trouve] dans le fond d'un ensemble de données culturelles qui en est le carburant, c'est –à dire, [qu'elle] émerge à partir de soi et prend appui sur les données empiriques et intellectuelles d'une culture* ». ³⁵ En cela le défi pour l'Afrique est double : utiliser sa richesse artistique et culturelle pour être d'une part à la base du développement identitaire et collectif des populations et d'autre part du développement du secteur culturel et ainsi servant comme facteur d'impulsions au développement socio-économique et politique de toute la communauté, et partant confortant la gouvernance démocratique. L'effectivité d'un tel projet de développement en Afrique s'appuiera principalement sur la décentralisation comme outils d'implémentation et sur la renaissance culturelle africaine. Cette approche développementale attribue aux collectivités locales des responsabilités éminentes en matière de gestion du Développement durable. Elle pose en postulat le principe selon lequel la durabilité du développement est tributaire du dynamisme et de l'implication des populations locales. Le but recherché est celui de permettre à ces dernières de se donner les moyens de sortir de la pauvreté et d'élargir leurs capacités d'initiative.

Mueni Wa Mueni et Guy Martin conceptualisent un nouveau paradigme dénommé « *Fundi wa Afrika* » qui fait référence à un système de gouvernance dans lequel les Africains empruntent « *aux survivances fonctionnelles des systèmes politiques traditionnelles pour fusionner avec les institutions politiques modernes* » ³⁶. Autrement dit, il s'agit d'impliquer les autorités traditionnelles dans les politiques publiques ; non pas comme relai de l'administration mais comme maillon prenant part aux prises de décisions. Le cas de l'Etat du Botswana est cité en référence. Ce dernier a établi le *Kgotla* en une institution étatique dans lequel siège en collège les chefs traditionnels et les ministres de la République dont les délibérations sont revêtues de force décisionnaire. C'est ainsi qu'en 1991, le *Kgotla* a émis un veto à la construction d'infrastructures d'irrigation sur le fleuve Okavago.

³⁵ Paulin Jidenu Houtondji, cité par Kouma Youssouf : Des savoirs endogènes au développement endogène : le Pari de l'intégration africaine, www.gereaphilo.over-blog.com, (consulté le 25/08/2017).

³⁶ Mueni Wa Muiu et Guy Martin, « Repenser l'Etat, la démocratie et le développement en Afrique. Fundi wa Afrika », in Jean-Emmanuel Pondi (dir), Repenser le développement à partir de l'Afrique, Yaoundé, Afrédit, 2011, p.127-134.

❖ *Politique éducative culturelle comme outil d'impulsion d'un
développement durable endogène*

Selon Diénaba Doumbia, « *il y a une interdépendance entre politique culturelle et politique éducative* »³⁷. L'enjeu principal de la liaison de ces deux secteurs, notamment la culture et l'éducation est de « *rappeler d'où nous venons pour discerner où nous allons et nous renseigner à cet égard sur les leçons de l'histoire récente ou ancienne* »³⁸ afin d'une part de bâtir un « *modèle culturel et politique africain dans tous les canaux de l'échange avec l'extérieur* » et d'autre part d' « *apporter de façon visible une touche nouvelle au patrimoine universel* »³⁹. Guy Parfait Songue conçoit cette construction en deux phases : l'assimilation et l'accommodation. L'assimilation fait référence à la nécessité du retour au patrimoine ancestral. L'objectif de cette rétrospection serait de pousser les populations africaines à s'approprier les concepts et valeurs sacrés tenant lieu d'agent de consolidation et ainsi transformant un peuple vivant sur un territoire donné en une nation au destin commun. Dans le même ordre d'idée, Cheikh Anta Diop affirmait : « *pour nous, le retour à l'Égypte dans tous les domaines est la condition nécessaire pour réconcilier les civilisations africaines avec l'histoire ; pour bâtir un corps de sciences humaines modernes, pour rénover la culture africaine. [...]. L'Égypte jouera, dans la culture africaine repensée et renouvelée, le même rôle que les antiquités gréco-latines dans la société occidentale* »⁴⁰. En ce qui concerne l'accommodation, il figure dans la suite logique de l'assimilation. Une fois le processus d'assimilation effectué, il est question de réorganiser les connaissances ancestrales afin de les adapter au contexte contemporain qu'impose la mondialisation et ainsi établir un ordre équilibré dans lequel l'Afrique arrive à se définir et s'épanouir. Il s'agit là d'un processus de modernisation que Guy Parfait Songue présente comme « *un mouvement profond assurant le passage d'un mode de production ancien prédominant à un autre mode de production nouveau permettant la construction de la souveraineté populaire et nationale ou panafricaine et la participation réelle des couches populaires à la vie politique et économique* »⁴¹. Il se pose ainsi la nécessité pour les africains de bâtir une vision stratégique du rapport que ces

³⁷ Doumbia (D.), cité par Jean-Emmanuel Pondi, Op. Cit., p. 472.

³⁸ Laurent Mbassi, « Les temps sont-ils accomplis ? De l'idée et de l'usage du pouvoir politique en contexte africain », in Jean-Emmanuel Pondi (dir), Repenser le développement à partir de l'Afrique, Yaoundé, Afrédit, 2011, p.147.

³⁹ Laurent Mbassi, Op. Cit., p.163.

⁴⁰ Cheikh Anta Diop, cité par Boris Bertolt, « Jeunesse africaine et développement de l'africanisme eurocentriste à l'afrocentricité », in Jean-Emmanuel Pondi (dir), Repenser le développement à partir de l'Afrique, Yaoundé, Afrédit, 2011, p. 437.

⁴¹ Voir Guy Parfait Songue, Op. cit., p.193.

derniers envisagent entretenir tant sur le plan intrinsèque qu'avec le monde exogène. Selon Philippe Moreau-Defarges, « *toute approche de l'espace est historique. Tout homme, tout groupe perçoit le monde à travers sa culture* »⁴². Considérant que l'expression de cette perception du monde se préserve au fil du temps dans le patrimoine linguistique, ce dernier représente ainsi le trait d'identité culturelle, d'intégration, d'unité et le véhicule d'un héritage intergénérationnel. Montesquieu l'affirmait en ces termes « *tant qu'un peuple n'a pas perdu sa langue, il peut garder espoir* »⁴³. Le patrimoine linguistique, comme le confie Cheikh Anta Diop, même non écrit, est considéré comme la cristallisation en énigmes plus ou moins difficiles à déchiffrer de l'histoire d'un peuple. Elle comporte nécessairement des traces de tout le passé du peuple qui le parle c'est-à-dire son héritage culturel⁴⁴.

Conclusion

Le concept de Développement durable préconise un mode développement initié par les communautés locales avec pour *leitmotiv*, la promotion d'un développement ayant pour fondement la culture de ces dernières. La culture est ainsi perçue comme un outil identitaire et d'humanisation technologique. D'où l'élaboration de l'Agenda 21 de la culture faisant ainsi de la culture, un levier de l'épanouissement de la personne humaine. Dorénavant, il ne s'agit plus de concevoir le bien-être et le besoin uniquement sous une variable économique et de production, mais également sous le prisme de l'appartenance culturelle des populations concernées. Une place significative est ainsi attribuée à la culture ; car cette dernière est « *pour le genre humain aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant* »⁴⁵. Dans le contexte africain, cette dynamique se construit sur les piliers conceptuels conçus par le courant de pensée qu'est le panafricanisme. Ce dernier met en exergue la nécessité d'un éveil de conscience en Afrique aux fins d'une autodétermination politico-économique, d'une intégration régionale et d'une amélioration des conditions de vie des populations par le biais d'une « *renaissance africaine* ». En guise de stratégies d'action, il est recommandé à

⁴² Philippe Moreau-Defarges, cité par Wullson Mvomo Ela, « Le concept de 'mise en valeur' dans la politique de développement colonial de la France. Le cas du Cameroun », in Jean-Emmanuel Pondi (dir), *Repenser le développement à partir de l'Afrique*, Yaoundé, Afrédit, 2011, p. 317.

⁴³ Montesquieu, cité par Ibrahima Baba KAKE, « Culture africaine, identité culturelle, développement, dialogue des cultures », *Ethiopiennes* numéros 40-41, Revue trimestrielle de culture négro-africaine nouvelle série - 1er trimestre 1985 - volume III n°1-2.

⁴⁴ Célestine Colette Fouellefak KANA, « Cheikh Anta Diop le panafricaniste : un repère pour l'Afrique et sa jeunesse ? », in *Ethiopiennes* n°87. Littérature, philosophie et art 2ème semestre 2011.

⁴⁵ Agenda 21 de la culture.

l'autorité étatique africaine d'une part de se positionner en stimulateur en instituant des avenues favorisant l'éclosion sociale et sociétale favorable à la « *municipalité des acteurs sociaux* » et des gouvernements locaux⁴⁶ ; d'autre part d'implanter un décor favorable à l'éclosion des incubateurs d'entreprises ou de *startup* non d'emprunt occidental, mais d'économie sociale et solidaire dont la priorité consisterait à répondre aux besoins de ses membres et de la population. Juan-Luis Klein parle d'«*entreprenariat 'partenarial'* » impliquant les organisations publiques, privées et sociales.⁴⁷ .

⁴⁶ Agenda 21 de la culture.

⁴⁷ Juan-Luis Klein, Op. cit.